



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

SIXTH YEAR

564 *th* MEETING: 18 OCTOBER 1951

ème SEANCE: 18 OCTOBRE 1951

SIXIEME ANNEE

CONSEIL DE SECURITE PROCES-VERBAUX OFFICIELS

FLUSHING MEADOW, NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda 564)	1
System of interpretation	1
Adoption of the agenda	1
India-Pakistan question	1

TABLE DES MATIERES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda 564)	1
Système d'interprétation	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Question Inde-Pakistan	1

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Security Council are published in monthly supplements to the *Official Records*.

All United Nations documents are designated by symbols, i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans le texte des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments mensuels aux *Procès-verbaux officiels*.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.

FIVE HUNDRED AND SIXTY-FOURTH MEETING

Held at Flushing Meadow, New York, on Thursday, 18 October 1951, at 3 p.m.

CINQ CENT SOIXANTE-QUATRIEME SEANCE

Tenue à Flushing Meadow, New-York, le jeudi 18 octobre 1951, à 15 heures.

President: Mr. J. C. MUNIZ (Brazil).

Present: The representatives of the following countries: Brazil, China, Ecuador, France, India, Netherlands, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Yugoslavia.

Provisional agenda (S/Agenda 564)

1. Adoption of the agenda.
2. India-Pakistan question

(a) Letter dated 15 October 1951, addressed to the Secretary-General, from Mr. Frank P. Graham, United Nations Representative for India and Pakistan, transmitting his report to the Security Council (S/2375).

System of interpretation

1. The PRESIDENT: If there are no objections, we shall keep the same system of interpretation we have been using, namely, there will be both simultaneous and consecutive interpretation of statements by members of the Security Council and only simultaneous interpretation of statements in other cases.

It was so decided.

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

India-Pakistan question

At the invitation of the President, Mr. Bokhari, representative of Pakistan, and Mr. Frank P. Graham, United Nations Representative for India and Pakistan, took places at the Council table.

2. The PRESIDENT: I recognize Mr. Frank P. Graham, United Nations Representative for India and Pakistan, who will present the statement on the report he has submitted to the Security Council [S/2375] under the terms of the Security Council resolution of 30 March 1951 [S/2017/Rev.1].

3. Mr. GRAHAM (United Nations Representative for India and Pakistan): In this hour of the bereavement of the people of Pakistan and of grief in India and the world in the death of the Prime Minister of

Président: M. J. C. MUNIZ (Brésil).

Présents: Les représentants des pays suivants: Brésil, Chine, Equateur, France, Inde, Pays-Bas, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda 564)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan

a) Lettre adressée le 15 octobre 1951 au Secrétaire général par M. Frank P. Graham, représentant des Nations Unies auprès de l'Inde et du Pakistan, pour transmettre son rapport au Conseil de sécurité (S/2375).

Système d'interprétation

1. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): S'il n'y a pas d'objections, nous continuerons à employer le système d'interprétation habituel, c'est-à-dire que les interventions des membres du Conseil de sécurité feront l'objet d'une interprétation simultanée et d'une interprétation consécutive, alors que les autres interventions feront l'objet uniquement d'une interprétation simultanée.

Il en est ainsi décidé.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question Inde-Pakistan

Sur l'invitation du Président, M. Bokhari, représentant du Pakistan, et M. Frank Graham, représentant des Nations Unies auprès de l'Inde et du Pakistan, prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole à M. Frank Graham, représentant des Nations Unies auprès de l'Inde et du Pakistan, qui présentera des observations sur le rapport qu'il a soumis au Conseil de sécurité [S/2375] conformément à la résolution du Conseil de sécurité en date du 30 mars 1951 [S/2017/Rev.1].

3. M. GRAHAM (Représentant des Nations Unies auprès de l'Inde et du Pakistan) (*traduit de l'anglais*): A cette heure de deuil, où le peuple du Pakistan pleure la mort du Premier Ministre Liaquat Ali Khan, qui a

Pakistan, Liaquat Ali Khan, I wish again to express my sympathy to Begum Liaquat Ali, who served him through the years with intelligent devotion, and to the people of Pakistan whom he served with high dedication. For many years he was the right arm of the founder of Pakistan, Mohamud Ali Jinnah, militant shepherd of the Muslim people. In these last years, as the first Prime Minister, Liaquat Ali Khan was the eloquent voice of the mind and heart of the hopeful young nation. As the chief bearer of the burdens and hopes of eighty million people, he led them in troublous times to a high position among the nations of the world.

4. He is another witness to the fact that some of the noblest spirits of our time are born of the spiritual heritage and democratic hopes of the peoples of the South Asian sub-continent. He bravely laid his life as a sacrifice on the altar of peace. May his faith in peaceful procedures still prevail among the people. In his sacrificial death, he lives and carries on for his people. His immortal spirit, in co-operation with other noble spirits of the living and the dead of both countries, will work mightily for an early settlement of the Kashmir dispute in the advancement of the co-operative progress of two great peoples and the peace of the world.

5. I wish to express our grateful appreciation to the Governments of India and Pakistan for their generous hospitality, courtesies and co-operation.

6. To the Secretary-General and his associates, I am thankful for their co-operation in the selection of the able and experienced members of the advisory and administrative staff. The competence, industry and loyalty of the staff are the stuff out of which is woven the fabric of teamwork and the devotion of a mission to the principles and procedures of the United Nations. I list them again here in gratitude: Mr. Petrus Schmidt, a veteran of the Korean and Eritrean United Nations Missions, principal secretary, and his assistant, Mr. David Blickenstaff, political and liaison officer; General Jacob Devers, former Commander of the Sixth Army during the Allied offensive into Germany and former Commander-in-Chief of the United States Ground Forces, Military Adviser, and his aide, Colonel Joy Dow, also *pro tempore* acting information officer; Mr. Miguel Marin, experienced political and legal adviser, whose services with the United Nations Commission for India and Pakistan have given him first-hand knowledge of the documents, proceedings and reports of UNCIP; Lieutenant-Colonel and Professor William B. Aycock, a veteran of Patton's Third Army, personal assistant to the United Nations Representative and *pro tempore* liaison officer; Mr. Philippe d'Esterno, formerly of the United Nations staff of Admiral Chester W. Nimitz, Plebiscite Administrator designated since 1949, political officer and acting information officer; Mr. Edward Lawson, leader in the movement for civil rights, United Nations social affairs officer and adviser on minority problems; Miss Audrey Chen, administrative assistant; Miss Mary Robert, secretary to

également plongé dans l'affliction l'Inde et le monde entier, je désire exprimer à nouveau toute ma sympathie à la Bégum Liaquat Ali qui, tout au long des années, a aidé son mari de tout son intelligent dévouement, ainsi qu'au peuple du Pakistan au service duquel le défunt s'était consacré. Pendant de longues années, Liaquat Ali Khan a été le bras droit du fondateur du Pakistan, Mohammed Ali Jinnah, chef militant du peuple musulman. Au cours de ces dernières années, Liaquat Ali Khan, qui fut le premier Président du Conseil du Pakistan, a été le porte-parole éloquent des vœux et des aspirations de cette jeune nation. C'est à lui qu'il incombait principalement de résoudre les difficultés et de réaliser les espoirs de ses 80 millions de concitoyens et, sous sa direction, le Pakistan est arrivé à occuper, en des temps troublés, un rang élevé parmi les nations du monde.

4. La vie du Premier Ministre du Pakistan offre un nouvel exemple du fait que certains des esprits les plus nobles de notre époque sont le fruit de l'héritage spirituel et des espérances démocratiques des peuples du continent de l'Asie méridionale. Liaquat Ali Khan a courageusement sacrifié sa vie sur l'autel de la paix. Puisse sa foi dans les méthodes de règlement pacifique continuer à prévaloir. Par le sacrifice qu'il a fait de sa vie, il continue à servir son pays. Son esprit immortel, et les autres grandes personnalités du passé et du présent de ces deux pays, apporteront une grande contribution à un règlement rapide du différend de Cachemire, dans l'intérêt du développement de la collaboration entre ces deux grands peuples et de la paix du monde.

5. Je désire remercier à nouveau les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan pour leur généreuse hospitalité, pour leur courtoisie et leur collaboration.

6. Je remercie le Secrétaire général et ses adjoints d'avoir choisi pour la mission des conseillers et un personnel administratif aussi compétents et expérimentés. Les capacités, l'ardeur au travail et la loyauté du personnel constituent la base même du travail d'équipe et du dévouement d'une mission aux principes et aux méthodes des Nations Unies. Je tiens à rappeler ici avec gratitude le nom des divers membres du personnel: M. Petrus Schmidt, qui avait déjà fait partie des missions des Nations Unies en Corée et en Erythrée, ainsi que son adjoint M. David Blickenstaff, fonctionnaire chargé des questions politiques et de la liaison; le général Jacob Devers, ancien commandant de la Sixième Armée des troupes alliées au cours de l'offensive en Allemagne et ancien commandant en chef des armées de terre américaines, conseiller militaire, ainsi que son officier d'ordonnance, le colonel Joy Dow, qui a également été temporairement chargé de l'information; M. Miguel Marin, conseiller politique et juridique expérimenté, auquel son travail auprès de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan a permis d'acquérir une connaissance directe des documents, actes et rapports de cette Commission; le lieutenant-colonel et professeur William B. Aycock, ancien combattant de la Troisième Armée de Patton, adjoint personnel du représentant des Nations Unies, qui a rempli temporairement les fonctions d'officier de liaison; M. Philippe d'Esterno, précédemment membre du personnel des Nations Unies, mis à la disposition de l'amiral Chester W. Nimitz (désigné en 1949 comme Administrateur du plébiscite), fonctionnaire chargé des

the United Nations Representative; Miss Louise Crawford, secretary *pro tempore*; and Sergeant Richard Hainey, secretariat aide to General Jacob Devers.

7. It would be remiss not to recall the able and devoted work of the United Nations Commission for India and Pakistan in 1948 and 1949, through whose good offices were achieved the cease-fire and the acceptance by both Governments of its resolutions of 13 August 1948 and 5 January 1949, both of which, together with the three reports of UNCIP [S/1100, S/1196, S/143] and Add. 1, 2 and 3¹, constitute the reference frame of our Mission; of General A. G. L. McNaughton, former war Commander of the Canadian Armies, as the mediating President of the Security Council in December 1949; and of Sir Owen Dixon, the internationally distinguished Justice of the Australian High Court, as the first United Nations Representative for India and Pakistan, whose summary report [S/1791 and Add.1] is a basic document in the Kashmir dispute.

8. We should in these troublous times be mindful of the competent vigilance, during many arduous months in a rugged terrain along the cease-fire line, of General R. H. Nimmo and his United Nations military observers from many lands, and of his predecessor, Brigadier Harry Angle, who, together with some of his observers and air crew, lost his life in the crash of the United Nations plane, and of General Delvoie, the first military adviser to the United Nations Commission for India and Pakistan; of the air services of Major H. W. Robertson and his crew, and the administrative services of Mr. Mark Short and his staff, who remain stationed on the sub-continent with General Nimmo. General Jacob Devers, our Military Adviser, has expressed a high tribute to the leadership, discipline, morale and co-operative spirit of both armies.

9. To the Security Council we are grateful for the opportunity and rich experience of coming to know something of the background, lives and struggles and hopes of two great peoples. Upon the settlement of their differences may largely depend the peace, freedom, welfare and progress not only of the two nations on the sub-continent but also of all the nations on the earth.

¹ For the text of the Commission's resolution of 13 August 1948, see *Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948*, document S/1100, paragraph 75. For the text of the resolution of 5 January 1949, see *ibid*, *Fourth Year, Supplement for January 1949*, document S/1196, paragraph 15. For the Commission's third interim report, see *ibid*, *Special Supplement No. 7*.

questions politiques et, par intérim, de l'information; M. Edward Lawson, un des dirigeants du mouvement des droits civiques, fonctionnaire des Nations Unies chargé des questions sociales et conseiller pour le problème des minorités; Mlle Audrey Owen, secrétaire administrative; Mlle Mary Robertson, secrétaire du représentant des Nations Unies; Mlle Louise Crawford, secrétaire temporaire; le sergent Richard Hainey, secrétaire militaire du général Jacob Devers.

7. Il serait malséant de ne pas rappeler ici l'œuvre compétente et dévouée de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan en 1948-1949 dont les bons offices ont permis d'assurer la cessation des hostilités et l'acceptation par les deux gouvernements des résolutions en date du 13 août 1948 et du 5 janvier 1949 qui, avec les trois rapports de ladite Commission [S/1100, S/1196, S/1430 et Add.1, 2 et 3]¹, constituent le cadre du mandat de notre mission. Je voudrais également rendre hommage à l'action du général MacNaughton, ancien commandant en chef de l'armée canadienne pendant la guerre, qui, en tant que Président du Conseil de sécurité en décembre 1949, a fait œuvre de médiateur, et rappeler l'œuvre de Sir Owen Dixon, l'éminent membre de la Cour suprême de l'Australie, de réputation internationale, qui a été le premier représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan et dont le rapport analytique [S/1791 et Add.1] constitue un document de base pour le différend du Cachemire.

8. En ces temps troublés, nous devons ne pas oublier la vigilance compétente dont ont témoigné pendant de longs mois, dans un terrain difficile, le long de la ligne de suspension d'armes, le général R. H. Nimmo et son personnel d'observateurs militaires des Nations Unies, originaires de nombreux pays, son prédécesseur, le général de brigade Harry Angle, qui, avec certains de ses observateurs et l'équipage de son avion, a trouvé la mort dans un accident d'avion, ainsi que le général Delvoie, premier conseiller militaire de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Il convient de rappeler aussi les services du commandant Robertson et de son équipage d'aviateurs et le travail administratif de M. Mark Short et de son personnel, qui restent en fonction dans la péninsule auprès du général Nimmo. Notre conseiller militaire, le général Jacob Devers, a rendu hommage au commandement, à l'esprit de discipline, au moral et à la volonté de coopération des deux armées.

9. Nous sommes reconnaissants au Conseil de sécurité de la possibilité qu'il nous a donnée d'acquérir une expérience fructueuse en apprenant à connaître quelque peu l'histoire, la vie, les luttes et les espoirs de deux grands peuples. Du règlement de leur différend peuvent dépendre, dans une large mesure, la paix, la liberté, le bien-être et le progrès non seulement des deux pays de la péninsule indienne, mais de toutes les nations du monde.

¹ Pour le texte de la résolution de la Commission en date du 13 août 1948, voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Troisième année, Supplément de novembre 1948*, document S/1100, paragraphe 75. Pour le texte de la résolution du 5 janvier 1949, voir *ibid*, *Quatrième année, Supplément de janvier 1949*, document S/1196, paragraphe 15. Pour le troisième rapport intérimaire de la Commission, voir *ibid*, *Supplément spécial No. 7*.

10. These differences have resulted from conflicting interpretations of the obligations of the two Governments regarding demilitarization under the provisions of the two resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan which both Governments had accepted.

11. It is of decisive importance that these differences be resolved. The longer they remain unresolved, the more difficult it is to reach a settlement, because of the vicious circle which delay itself creates. For example, during the summer the Government of India expressed grave concern over talk in Pakistan of holy war against India. During the summer also, the Government of Pakistan expressed grave concern over the lack of an effective demilitarization of the State of Jammu and Kashmir and over Indian troop movements near the border of Pakistan.

12. The lack of an effective agreement on demilitarization causes impatience and indignation among the people of Pakistan, and, among some elements, talk of a holy war against India. Delays in demilitarization cause talk of war. Talk of war causes delays in demilitarization. One of the problems close to the heart of the matter is to find a way to bring to an end this circle apparently without an end. It is my hopeful faith that the high capacity for social, political and military inventiveness of the leaders of the two countries, with continued mediation of the United Nations, will soon find a formula to end the talk of war and bring about demilitarization.

13. To resolve these differences and break the vicious circle, twelve proposals were submitted to the parties as a basis for a draft agreement.

14. I shall not here recapitulate the whole report, which is already in your hands. I shall now simply give the main substance of the twelve proposals, submitted to the two Governments on 7 September 1951 for consideration as the basis for an agreement, and the positions of the two Governments regarding these twelve proposals. In doing this, I shall, since the report is a composite work with my staff, include mainly by direct quotation from the report the main differences between the parties, the conclusions and the recommendations, and then make some purely personal observations. First I quote from the central body of the report as follows:

"47. In order to assist in the creation of an atmosphere conducive to the adoption of a plan of demilitarization, and to narrow the differences between the parties with regard to such a plan, the United Nations Representative presented the proposals contained in the draft agreement as specified below.

"48. The official replies of the two Prime Ministers expressed not only the desire of their respective Governments to settle peacefully their differences regarding the State of Jammu and Kashmir, but also

10. Ces différends sont nés d'une divergence d'interprétation des obligations relatives à la démilitarisation qui incombent aux deux gouvernements aux termes des deux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, qu'ils avaient l'un et l'autre acceptées.

11. Le règlement de ces différends est d'une importance décisive. En effet, tout nouveau retard, en créant un cercle vicieux, aggrave les difficultés qui s'opposent à un règlement. C'est ainsi qu'au cours de l'été dernier, le Gouvernement de l'Inde s'est montré fortement préoccupé du fait que l'on parlait au Pakistan de guerre sainte contre l'Inde. Au cours de l'été aussi, le Gouvernement du Pakistan a exprimé son inquiétude de voir qu'il n'était pas procédé à une démilitarisation effective de l'Etat de Jammu et Cachemire, et que des mouvements de troupes indiennes avaient lieu aux abords de la frontière du Pakistan.

12. L'absence d'un accord effectif au sujet de la démilitarisation provoque de l'impatience et de l'indignation parmi la population du Pakistan et amène certains éléments à parler de guerre sainte contre l'Inde. C'est ainsi que le retard de la démilitarisation provoque des bruits de guerre. Ceux-ci, à leur tour, entraînent des retards dans la démilitarisation. Un des problèmes qui touche au nœud même de la question est de trouver un moyen de briser ce cercle vicieux. Je crois et j'espère fermement que la grande hardiesse d'esprit dont témoignent en matière sociale, politique et militaire les dirigeants des deux pays permettra, avec le maintien de la médiation des Nations Unies, de trouver rapidement une formule dont l'application mettra fin aux rumeurs de guerre et aboutira à la démilitarisation.

13. Pour résoudre ces divergences et briser le cercle vicieux, on a soumis aux parties, comme base de projet de règlement, douze propositions.

14. Je ne vais pas résumer ici l'ensemble du rapport qui a déjà été communiqué aux membres du Conseil. Je me bornerai à indiquer les principaux points des douze propositions communiquées le 7 septembre 1951 aux deux gouvernements aux fins d'examen comme base d'un accord et à exposer ce qu'a été l'attitude des deux gouvernements au sujet de ces douze propositions. En procédant de la sorte, et étant donné que ce rapport a été rédigé en collaboration avec mon personnel, je mentionnerai principalement, par voie de citation directe du rapport, les principales divergences entre les deux parties, ainsi que les conclusions et les recommandations du rapport et ferai ensuite quelques observations purement personnelles. Voici tout d'abord quelques extraits des parties essentielles du rapport:

"47. Afin d'aider à créer une atmosphère favorable à l'adoption d'un plan de démilitarisation et en vue de concilier les divergences entre les parties en ce qui concerne un plan de cette nature, le représentant des Nations Unies a présenté les propositions qui figurent dans le projet d'accord énoncé ci-dessous.

"48. Dans leurs réponses officielles, les deux Premiers Ministres ont exprimé le désir de leurs gouvernements respectifs de régler pacifiquement leurs différends concernant l'Etat de Jammu et Cachemire;

their willingness to take definite steps to relieve the cumulative tensions between the two peoples."

15. First, let us consider proposals 1 to 4:

"49. Paragraphs 1 to 4 of the proposed agreement deal with general principles. Their objectives were as follows:

"A. *To meet a threat of recourse to war*, the United Nations Representative proposed that the Governments of India and Pakistan

"1. Reaffirm their determination not to resort to force and to adhere to peaceful procedures and specifically pledge themselves that they will not commit aggression or make war, the one against the other, with regard to the question of the State of Jammu and Kashmir;"

"B. *To meet the problem of detrimental propaganda*, the United Nations Representative proposed that the Governments of India and Pakistan

"2. Agree that each Government, on its part, will instruct its official spokesmen and will urge all its citizens, organizations, publications and radio stations not to make warlike statements or statements calculated to incite the people of either nation to make war against the other with regard to the question of Jammu and Kashmir;"

"C. *To meet alleged violations of the cease-fire*, the United Nations Representative proposed that the Governments of India and Pakistan

"3. Reaffirm their will to observe the cease-fire effective from 1 January 1949 and the Karachi Agreement of 27 July 1949²;"

"D. *To meet the situation created by the convocation of a Constituent Assembly in the State of Jammu and Kashmir*, the United Nations Representative proposed that the Governments of India and Pakistan

"4. Reaffirm their acceptance of the principle that the question of the accession of the State of Jammu and Kashmir to India or Pakistan will be decided through the democratic method of a free and impartial plebiscite under the auspices of the United Nations;"

"50. The replies of both Governments indicated that they were favourable to these first four clauses of the proposed agreement..."

"55. Paragraph 5 of the proposed agreement was drawn up as follows:

"*The Governments of India and Pakistan...*

ils ont d'autre part déclaré que leurs gouvernements étaient disposés à prendre des mesures concrètes pour diminuer la tension qui continuait à s'aggraver entre les deux pays."

15. Nous allons tout d'abord considérer les propositions 1 à 4:

"49. Les paragraphes 1 à 4 du projet d'accord traitent des principes généraux. Les objectifs énoncés dans ces paragraphes sont les suivants:

"A. *Pour parer à une menace de recours à la guerre*, le Représentant des Nations Unies a proposé que le Gouvernement de l'Inde et le Gouvernement du Pakistan

"1. Réaffirment leur ferme résolution de ne pas recourir à la force et de s'en tenir aux moyens pacifiques et s'engagent expressément à ne se livrer à aucune agression l'un contre l'autre et à ne pas se faire la guerre au sujet de l'Etat de Jammu et Cachemire;"

"B. *Pour faire face au problème de la propagande injurieuse*, le Représentant des Nations Unies a proposé que le Gouvernement de l'Inde et le Gouvernement du Pakistan

"2. Conviennent que chacun des deux gouvernements prescrira à ses porte-parole officiels et pressera tous ses citoyens, toutes ses organisations, publications et stations de radiodiffusion de s'abstenir de déclarations belliqueuses ou de déclarations qui viseraient à inciter le peuple de l'un ou de l'autre pays à faire la guerre à l'autre au sujet de l'Etat de Jammu et Cachemire;"

"C. *Pour parer aux accusations de violations de l'ordre de suspension d'armes*, le Représentant des Nations Unies a proposé que le Gouvernement de l'Inde et le Gouvernement du Pakistan

"3. Réaffirment leur volonté de respecter la suspension d'armes qui a pris effet le 1er janvier 1949 et l'Accord de Karachi du 27 juillet 1949²;"

"D. *Pour faire face à la situation créée par la convocation d'une Assemblée constituante dans l'Etat de Jammu et Cachemire*, le Représentant des Nations Unies a proposé que le Gouvernement de l'Inde et le Gouvernement du Pakistan

"4. Réaffirment leur acceptation du principe que la question du rattachement de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde ou au Pakistan sera réglée par la voie démocratique d'un plébiscite libre et impartial, organisé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies;"

"50. Les réponses des deux gouvernements ont indiqué qu'ils étaient favorables à ces quatre premières clauses du projet d'accord..."

"55. Le paragraphe 5 du projet d'accord était rédigé comme suit:

"*Les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan...*

² For the text of the Karachi Agreement see *Official Records of the Security Council, Fourth Year, Special Supplement No. 7 (S/1430/Rev.1) Annex 26, p. 126.*

² Pour le texte de l'Accord de Karachi, voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Quatrième année, Supplément spécial No 7 (S/1430/Rev.1), annexe 26, p. 126.*

"5. Agree that subject to the provisions of paragraph 11 below, demilitarization of the State of Jammu and Kashmir contemplated in the UNCIP's resolutions of 13 August 1948 and 5 January 1949 should be effected in a single, continuous process."

"56. Agreement that the demilitarization of the State of Jammu and Kashmir should be effected in a single, continuous process implied, in the opinion of the United Nations Representative, the implementation of part II of the 13 August 1948 resolution, together with sub-paragraphs 4 (a) and (b) of the 5 January 1949 resolution as a whole..."

"57. The position of the two Governments on this proposal may be expressed as follows:

"India

"The Government of India agreed that demilitarization should be effected in a single continuous process in so far as it combined the demilitarization envisaged in sub-paragraph 4 (b) of the 5 January 1949 resolution with part II of the 13 August 1948 resolution but not to the extent of including the substantial part of sub-paragraph 4 (a) of the 5 January 1949 resolution. India was therefore willing to withdraw the bulk of the Indian forces plus some of the remainder... so as to leave on the Indian side of the cease-fire line one line of communication area headquarters and one infantry division... but of four brigades of four battalions each, provided such a plan calls for complete demilitarization on the Pakistan side of the cease-fire line, except for a civil armed force of 4,000 persons normally resident in *Asad* Kashmir territory, half of whom should be followers of *Asad* Kashmir and the other half persons who are not followers of *Asad* Kashmir. This force, according to the Government of India, should be commanded by United Nations officers or 'locals' and not by Pakistan officers.

"Pakistan

"The Government of Pakistan agreed that demilitarization should be effected in a single continuous process subject to the provisions of paragraph 11 of the proposals of the United Nations Representative for India and Pakistan. The demilitarization", according to Pakistan, "envisaged in 4 (a) and (b) of the 5 January 1949 resolution should be combined with the provisions of part II of the 13 August 1948 resolution. Pakistan was therefore willing to accept large-scale disarming and disbanding of the *Asad* Kashmir forces in a plan for the implementation of part II of the 13 August 1948 resolution, provided such a plan calls for withdrawals of the balance of the Indian forces (after the bulk) and a reduction of the State armed forces and State Militia."

"5. Convienient que, sous réserve des dispositions du paragraphe 11 ci-dessous, la démilitarisation de l'Etat de Jammu et Cachemire prévue dans les résolutions du 13 août 1948 et du 5 janvier 1949 de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan devra constituer une opération unique et ininterrompue."

"56. De l'avis du Représentant des Nations Unies, la démilitarisation de l'Etat de Jammu et Cachemire en une opération unique et ininterrompue impliquait la mise en œuvre des mesures prévues dans la deuxième partie de la résolution du 13 août 1948 et des dispositions des alinéas a et b du paragraphe 4 de la résolution du 5 janvier 1949, considérées comme un tout..."

"57. La position des deux gouvernements au regard de cette proposition peut être définie comme suit:

"Inde

Le Gouvernement de l'Inde a accepté que la démilitarisation constitue une opération unique et ininterrompue dans la mesure où cette opération combinait la démilitarisation envisagée à l'alinéa b du paragraphe 4 de la résolution du 5 janvier 1949 et celle que prévoyait la deuxième partie de la résolution du 13 août 1948, mais pas jusqu'au point de comprendre la partie essentielle de l'alinéa a du paragraphe 4 de la résolution du 5 janvier 1949. L'Inde était donc disposée à retirer le gros de ses forces, ainsi qu'une partie des effectifs restants... de manière à laisser du côté indien de la ligne de suspension d'armes un groupe de commandement de la zone de communication et une division d'infanterie... composée de quatre brigades comprenant chacune quatre bataillons, à condition que ce plan exige la démilitarisation complète du côté pakistanais de la ligne de suspension d'armes, à l'exception d'une milice comptant au total 4.000 hommes résidant en temps normal dans le territoire du Cachemire *Asad*, dont la moitié serait composée de partisans du Cachemire *Asad* et l'autre d'éléments ne faisant pas partie de ce mouvement. De l'avis du Gouvernement de l'Inde, cette milice devait être sous le commandement d'officiers des Nations Unies ou d'officiers "locaux" et non sous celui d'officiers pakistanais.

"Pakistan

"Le Gouvernement du Pakistan a accepté que la démilitarisation constitue une opération unique et ininterrompue sous réserve des dispositions du paragraphe 11 des propositions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. La démilitarisation envisagée aux alinéas a et b du paragraphe 4 de la résolution du 5 janvier 1949 devait être combinée avec les mesures prévues dans la deuxième partie de la résolution du 13 août 1948. Le Pakistan était donc disposé à accepter le désarmement et le licenciement massifs des forces du Cachemire *Asad* dans le cadre d'un plan de mise en œuvre de la deuxième partie de la résolution du 13 août 1948, à condition que ce plan exige le retrait des effectifs indiens demeurés après le retrait du gros des forces, ainsi qu'une réduction des forces armées et de la milice de l'Etat de Jammu et Cachemire."

16. So much for proposals 1 to 4 and 5.

17. Now with regard to proposals 6 to 12:

"58. The principles for a plan of demilitarization were set forth in paragraphs 6 to 12..."

18. Their main substance is implicit in the replies of the two Governments to these proposals, which also indicate the main differences regarding proposals 6 to 12.

19. The replies of the Governments of India and Pakistan to paragraph 6 to 12 of the proposed draft agreement, as they have been summarized in the report, indicate, in the opinion of the United Nations Representative, that the points of difference between the two parties in regard to the interpretation and execution of demilitarization on the basis of the draft agreement can be established as follows:

20. With regard to the period of demilitarization the Government of India greatly doubts whether, during the period of ninety days, the firm will to settle the Kashmir question peacefully would have replaced in Pakistan the spirit and temper of war prevailing at the time. The Government of Pakistan agrees that the phase of demilitarization should be completed as suggested during a period of ninety days, unless another period is decided upon by representatives of the Indian and Pakistan Governments.

21. Concerning the withdrawal of troops, the Indian Government is ready to withdraw the bulk of the army when the tribesmen, Pakistan nationals not normally resident in the State of Jammu and Kashmir, and the Pakistan troops have been withdrawn from the State and large-scale disbandment and disarmament of the *Azad* Kashmir forces have taken place.

22. The Government of India maintains that further withdrawals or reductions, as the case may be, of the Indian and State armed forces remaining in the State after the complete withdrawal of the bulk of the Indian forces, cannot be related to the period of ninety days. Both the period during which these further withdrawals or reductions are to be made, and their phasing and quantum, cannot, in the opinion of the Government of India, be determined at present.

23. The Government of Pakistan agrees to the withdrawals as proposed in the draft agreement, emphasizing that the term "further withdrawals or reductions" mentioned in sub-paragraph 7 B (ii) refers to a large-scale reduction and disarmament.

24. The Government of India agrees that on the Pakistan side of the cease-fire line at the end of the period agreed upon, there should be a force of 4,000 men, consisting of persons normally resident in the *Azad* Kashmir territory, half of whom should be followers of *Azad* Kashmir and the other half of persons who are not followers of *Azad* Kashmir. This force should be

16. Voilà pour les propositions 1 à 4 et pour la proposition 5.

17. Venons-en maintenant aux propositions 6 à 12:

"58. Les principes posés en vue d'un plan de démilitarisation étaient énoncés aux paragraphes 6 à 12 du projet d'accord..."

18. Ils sont essentiellement contenus dans les réponses des deux gouvernements qui font également ressortir les principales divergences de vues concernant les propositions 6 à 12.

19. Les réponses des Gouvernements de l'Inde et du Pakistan aux paragraphes 6 à 12 du projet d'accord, qui ont été résumées dans le rapport, indiquent, selon le représentant des Nations Unies, que les divergences qui existent entre les deux parties quant à l'interprétation et à l'exécution du plan de démilitarisation sur la base du projet d'accord, peuvent se ramener aux points suivants:

20. Pour ce qui est du délai prévu pour la démilitarisation, le Gouvernement de l'Inde doute fort que la période de quatre-vingt-dix jours soit suffisante pour qu'une ferme volonté de régler la question du Cachemire par des moyens pacifiques puisse succéder aux dispositions et à l'humeur belliqueuse qui animent actuellement le Pakistan. Le Gouvernement du Pakistan accepte que l'opération de la démilitarisation soit achevée dans une période de quatre-vingt-dix jours, à moins qu'une autre période ne soit fixée par les représentants du Gouvernement de l'Inde et du Gouvernement du Pakistan.

21. Au sujet du retrait des troupes, le Gouvernement de l'Inde se déclare prêt à retirer le gros de ses troupes lorsque les membres des tribus et les nationaux pakistanais qui ne résident pas en temps normal dans l'Etat de Jammu et Cachemire et les troupes pakistanaises auront été retirés de cet Etat et lorsque le licenciement et le désarmement massifs des forces du Cachemire *Azad* auront été effectués.

22. Le Gouvernement de l'Inde maintient que cette période de quatre-vingt-dix jours ne s'applique pas aux nouveaux retraits et aux nouvelles réductions, suivant le cas, des forces armées indiennes et des forces armées de l'Etat de Jammu et Cachemire restant sur le territoire dudit Etat, qui auraient lieu après le retrait complet du gros des forces indiennes. Ni la période durant laquelle ces retraits et ces réductions seront effectués, ni leur échelonnement, ni leur importance ne peuvent être déterminés à l'heure actuelle.

23. Le Gouvernement du Pakistan approuve les modalités de retrait proposées dans le projet d'accord, et il souligne que l'expression "nouveaux retraits et nouvelles réductions" figurent à l'alinéa 7. B, (ii) dudit projet vise une réduction et un désarmement des forces armées sur une vaste échelle.

24. Le Gouvernement de l'Inde accepte qu'à la fin de la période convenue, il reste du côté pakistanais de la ligne de suspension d'armes un corps de 4.000 hommes, composé d'hommes résidant habituellement sur le territoire du Cachemire *Azad* et comprenant, pour une moitié, des partisans du Cachemire *Azad* et pour l'autre des éléments qui ne font pas partie de ce mouve-

commanded by United Nations officers or "locals" and not by Pakistan officers.

25. The Government of India states that there will remain on its side of the cease-fire line in Jammu and Kashmir one line of communication area headquarters and one infantry division of four brigades of four battalions each.

26. The Government of Pakistan maintains that the same standards should apply to the status of the forces to be left on each side of the cease-fire line.

27. The Government of Pakistan considers that a force of no more than four infantry battalions, with the necessary administrative units, should remain on each side of the cease-fire line at the end of the demilitarization programme. Pakistan, however, agreed that some slight difference in the strength or description of the two forces should not stand in the way of an agreement being reached.

28. With regard to the Plebiscite Administrator, the report states in paragraph 60, point 4:

"(a) The Government of India considers that the proposals concerning the appointment of the Plebiscite Administrator should be omitted from the agreement. According to the Indian Government, they would be more appropriately included in proposals that deal specifically and in detail with the holding of the plebiscite and connected matters.

"(b) The Government of Pakistan emphasizes the importance of appointing the Plebiscite Administrator formally to office as much in advance of the final day of demilitarization as possible."

29. From this analysis, the following conclusions are drawn in the report:

"62. Due to the situation prevailing on the sub-continent, as explained in chapters II and III, it was not possible to effect demilitarization during the time available to the United Nations Representative under his terms of reference.

"63. The United Nations Representative has set forth in chapter III the main differences between the two Governments, not only in regard to their interpretation and execution of the UNCIP's resolutions of 13 August 1948 and 5 January 1949 concerning demilitarization, but also in regard to points of difference between the parties concerning the proposals made by him for an agreement on a plan for demilitarization. The United Nations Representative considers that, by doing so, he has carried out the instructions contained in paragraph 5 of the resolution of 30 March 1951 of the Security Council.

"64. It is with satisfaction and hope that the United Nations Representative emphasizes the fact that the Prime Ministers of India and Pakistan, in their replies to his proposals for an agreement, expressed their willingness to:

ment. Ce corps devra être commandé par des officiers des Nations Unies ou par des officiers "locaux", et non par des officiers pakistanais.

25. Le Gouvernement de l'Inde déclare qu'il restera dans l'Etat de Jammu et Cachemire, du côté indien de la ligne de suspension d'armes, un groupe de commandement de la zone de communication et une division d'infanterie composée de quatre brigades dont chacune sera formée de quatre bataillons.

26. Le Gouvernement du Pakistan est d'avis que la décision prise quant au statut des forces laissées de part et d'autre de la ligne de suspension d'armes devra être la même pour les deux côtés.

27. Le Gouvernement du Pakistan estime qu'après l'exécution du plan de démilitarisation, les effectifs restant de part et d'autre de la ligne de suspension d'armes ne devront pas dépasser quatre bataillons d'infanterie, (en y ajoutant les unités administratives nécessaires). Il est toutefois d'avis qu'une légère différence touchant l'importance et la composition des deux forces ne devrait pas faire obstacle à la conclusion d'un accord.

28. Pour ce qui est de l'Administrateur du plébiscite, il est déclaré dans le paragraphe 60, point 4:

"a) Le Gouvernement de l'Inde est d'avis qu'il faudrait supprimer de l'accord les propositions relatives à la nomination de l'Administrateur du plébiscite. Selon ce gouvernement, il serait préférable de faire figurer ces propositions parmi celles qui ont trait expressément et en détail au plébiscite et aux questions qui s'y rapportent.

"b) Le Gouvernement du Pakistan souligne l'importance qu'il y aurait à ce que l'Administrateur du plébiscite soit officiellement nommé aussi longtemps que possible avant le dernier jour de la démilitarisation."

29. A la suite de cette étude, on lit dans le rapport les conclusions suivantes:

"62. Comme il est dit aux chapitres II et III, il n'a pas été possible, en raison de la situation dans la péninsule, d'opérer la démilitarisation dans le délai imparti au Représentant des Nations Unies par son mandat.

"63. Au chapitre III, le Représentant des Nations Unies a exposé les principaux points de désaccord entre les deux gouvernements, non seulement en ce qui concerne leur interprétation et l'application par eux des résolutions du 13 août 1948 et du 5 janvier 1949 de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan touchant la démilitarisation, mais également en ce qui concerne les divergences de vues entre les deux parties au sujet des propositions faites par lui en vue d'aboutir à un accord sur un plan de démilitarisation. Le Représentant des Nations Unies estime s'être ainsi conformé aux instructions du paragraphe 5 de la résolution du 30 mars 1951 du Conseil de sécurité.

"64. C'est avec satisfaction et avec espoir que le Représentant des Nations Unies fait observer que, dans leurs réponses à ses propositions en vue d'un accord, le Premier Ministre de l'Inde et celui du Pakistan se sont montrés disposés à déclarer que l'un et l'autre:

"(a) Reaffirm their determination not to resort to force...;

"(b) Agree that each Government, on its part, will... urge all its citizens... not to make warlike statements...;

"(c) Reaffirm their will to observe the cease-fire...;

"(d) Reaffirm their acceptance of the principle that the question of the accession of the State of Jammu and Kashmir to India or Pakistan will be decided through the democratic method of a free and impartial plebiscite under the auspices of the United Nations.

"65. Considering the results of the informal consultations held by the United Nations Representative with the Governments of India and Pakistan, and the written replies received from the two Governments to his letter of 7 September 1951, and considering further the points of difference formulated at the end of chapter III of this report, the United Nations Representative has come to the conclusion that, although he does not underestimate the difficulties, the possibility of arriving at a basis of agreement between the two Governments is not excluded."

30. With regard to recommendations, the report in chapter V states the following:

"Accordingly, the United Nations Representative recommends to the Security Council:

"1. That the Security Council call upon the Governments of India and Pakistan to take immediately all measures to improve the relations between the two countries by avoiding any increase of their military potential in the State of Jammu and Kashmir, and by instructing their official spokesmen and urging all their citizens, organizations, publications and radio stations not to make war-like statements or statements calculated to incite the people of either nation to make war against the other with regard to the question of Jammu and Kashmir;

"2. That the Security Council consider the possibility of a renewed effort being made to obtain an agreement" — may I emphasize oral agreement — "of the parties to a plan for effecting the demilitarization of the State of Jammu and Kashmir;

"3. If the Security Council decides that a renewed effort to obtain an agreement should be made, it might consider instructing the United Nations Representative to implement its decision by continuing the negotiations with the Governments of India and Pakistan in order to obtain an agreement of the parties to a plan for effecting the demilitarization of the State of Jammu and Kashmir. Such negotiations should be carried out at the seat of the Security Council, and the Council should instruct the United Nations Representative to report to the Council within six weeks."

31. The United Nations Representative, in making these three recommendations, because of his faith in the two Governments, wishes now to make an additional purely personal statement to emphasize the possible far-

"a) Réaffirment leur ferme résolution de ne pas recourir à la force...;

"b) Conviennent que chacun des deux gouvernements... pressera tous ses citoyens... de s'abstenir de déclarations belliqueuses...;

"c) Réaffirment leur volonté de respecter la suspension d'armes...;

"d) Réaffirment leur acceptation du principe que la question du rattachement de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde ou au Pakistan sera réglée par la voie démocratique d'un plébiscite libre et impartial, organisé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

"65. En considérant le résultat des consultations officielles qu'il a eues avec le Gouvernement de l'Inde et celui du Pakistan, et les réponses faites par ces deux gouvernements à sa lettre du 7 septembre 1951, et en considérant d'autre part les points de désaccord exposés à la fin du chapitre III du présent rapport, le Représentant des Nations Unies est parvenu à la conclusion que, sans sous-estimer les difficultés, il n'exclut pas la possibilité d'aboutir à une base d'accord entre les deux gouvernements."

30. Au sujet de ces recommandations, dans le chapitre V du rapport, il est déclaré ce qui suit:

"En conséquence, le Représentant des Nations Unies recommande au Conseil de sécurité:

"1. D'inviter le Gouvernement de l'Inde et celui du Pakistan à prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour améliorer les relations entre leurs deux pays, en évitant tout accroissement de leurs effectifs militaires dans l'Etat de Jammu et Cachemire ainsi qu'en prescrivant à leurs porte-parole officiels et en pressant tous leurs citoyens, toutes leurs organisations, publications et stations de radiodiffusion de s'abstenir de déclarations belliqueuses ou de déclarations qui viseraient à inciter le peuple de l'un ou de l'autre pays à faire la guerre à l'autre au sujet de l'Etat de Jammu et Cachemire;

"2. Que le Conseil de sécurité examine la possibilité de faire un nouvel effort pour obtenir que les deux parties acceptent un plan de démilitarisation de l'Etat de Jammu et Cachemire;

"3. Si le Conseil de sécurité décide qu'il faut faire un nouvel effort pour réaliser cet accord, il pourrait envisager de prier le Représentant des Nations Unies de mettre en œuvre cette décision en poursuivant les négociations avec le Gouvernement de l'Inde et celui du Pakistan en vue d'obtenir que les deux parties acceptent un plan de démilitarisation de l'Etat de Jammu et Cachemire. Ces négociations auraient lieu au siège du Conseil de sécurité et le Conseil prierait le Représentant des Nations Unies de lui faire rapport dans un délai de six semaines."

31. En formulant ces trois recommandations et parce qu'il a mis toute sa confiance dans les deux gouvernements, le Représentant des Nations Unies tient à ajouter quelques observations purement personnelles afin de

reaching results of an early agreement on the implementation of the provisions for demilitarization to the people of Jammu and Kashmir, to the people of India and Pakistan, and to the people of the world.

32. With respect to the value of a settlement to the people of the State of Jammu and Kashmir, the first significant result which would proceed from an agreement would be the exercise by the people of Jammu and Kashmir of the promised right of self-determination for which they have been anxiously waiting for three years. It would recognize the enduring idea that, in the long run, the sovereignty which proceeds from princes is subject to the sovereignty of the people who, after all, under God, are the highest sovereignty. Any status based on the compulsion of force by either nation or on the attrition of long delays in settlement would not be permanently accepted by the people of the State or of either nation, would not be in accordance with the principles and spirit of the United Nations, would not have the support of the moral opinion of mankind, and therefore could not long endure.

33. As a practical matter, without fulfilment of the promised right of self-determination through the democratic method of a free and impartial plebiscite to be conducted under the auspices of the United Nations, the continuing dispute, as has been well said, would become a running sore, which would tend to drain away resources and energies to the damage of the State and the peoples of both nations.

34. Furthermore, an agreement on the provisions for actual demilitarization as a fair condition for holding a free plebiscite would obviously be welcomed by many peoples of Asia who, out of their long and recently victorious struggles for self-determination, have a most sympathetic concern. Such an agreement would give a lift to the spirit of peoples anywhere struggling to be free.

35. As to the value of a settlement to the peoples of both nations, the chief road-block in the way of the co-operation of India and Pakistan is the Kashmir dispute. The prior settlement of the Kashmir dispute would help clear the way for the settlement of other disputes of importance to the life of millions of people in India and Pakistan. Without knowledge of and without any thought on my part of going into the merits of any other disputes, it is appropriate to point out that the importance of the other disputes adds even more to the high importance of settling the Kashmir dispute. The settlement of the dispute about which there is the most bitterness would remove the main barrier to the spirit of co-operation between India and Pakistan necessary for the settlement of the disputes over evacuee property and waterways. In pointing out the importance of the disputes over evacuee property and waterways, I mean only to emphasize the higher importance of first settling the Kashmir dispute.

souligner les résultats de grande importance que la conclusion prochaine d'un accord sur la mise en œuvre des mesures de démilitarisation pourrait avoir pour les populations de l'Etat de Jammu et Cachemire, pour les peuples de l'Inde et du Pakistan et pour tous les peuples du monde.

32. Pour ce qui est de l'intérêt qu'un règlement présenterait pour les populations de l'Etat de Jammu et Cachemire, le premier résultat important qui découlerait d'un accord serait l'exercice, par les populations de Jammu et Cachemire, du droit de libre disposition qui leur a été promis et dont elles attendent avec impatience depuis trois ans de pouvoir user. Cet accord consacrerait la notion bien établie selon laquelle, à la longue, la souveraineté du peuple, qui est, somme toute, la plus haute, après Dieu, l'emporte sur la souveraineté qui émane des princes. Tout statut fondé sur l'emploi de la force par l'un des deux pays ou sur la lassitude qu'entraînerait l'ajournement du règlement ne saurait être accepté d'une façon permanente par les populations de l'Etat de Jammu et Cachemire, ni par celles des deux autres pays; un statut de ce genre ne serait conforme ni aux principes ni à l'esprit de l'Organisation des Nations Unies; il n'aurait pas l'appui moral de l'humanité et ne pourrait donc durer longtemps.

33. Du point de vue pratique, si le droit de libre disposition, malgré les promesses faites, n'était pas consacré par la procédure démocratique d'un plébiscite libre et impartial tenu sous les auspices des Nations Unies, la prolongation du différend deviendrait, comme on l'a si bien dit, une plaie purulente qui tendrait à épuiser toutes les ressources et énergies, au détriment de l'Etat de Jammu et Cachemire ainsi que des peuples des deux pays.

34. En outre, un accord en vue d'une démilitarisation effective qui constituerait le fondement préalable d'un libre plébiscite rencontrerait naturellement un accueil favorable auprès d'un grand nombre de peuples d'Asie qui, à la suite de la lutte récemment couronnée de succès qu'ils ont menée si longtemps pour pouvoir disposer librement d'eux-mêmes, se préoccupent, avec une sympathie particulière, de la question. Cet accord apporterait un réconfort spirituel aux peuples qui, en quelque lieu du monde que ce soit, luttent pour la liberté.

35. Quant à l'intérêt d'un règlement pour les peuples des deux nations, le principal obstacle qui s'oppose à une collaboration entre l'Inde et le Pakistan est le différend du Cachemire. Le règlement préalable du différend du Cachemire contribuerait à ouvrir la voie au règlement d'autres différends intéressant l'existence de millions d'individus dans l'Inde et au Pakistan. Sans vouloir étudier les autres différends ni s'appesantir sur leur nature, il convient de souligner que leur importance ne fait que renforcer la nécessité de régler le différend du Cachemire. En réglant le différend qui suscite le plus d'amertume, on supprimerait le principal obstacle qui s'oppose à l'instauration entre l'Inde et le Pakistan d'une collaboration qui permette aux deux pays de régler les différends relatifs aux biens des personnes évacuées et aux voies fluviales. En soulignant l'importance des différends relatifs aux biens des personnes évacuées et aux voies fluviales, je veux seulement mettre en relief la nécessité de régler en tout premier lieu le différend du Cachemire.

36. The lack of settlement of the evacuee property issue gives millions of people, including their families and friends, a deep sense of grievance and injustice which is damaging to the creative energies and hopes of both peoples. These refugees from communal slaughter, uprooted from the land, who passed or counter-passed each other on the trek from one country into the other, have called forth the heroic efforts of both nations for their rehabilitation. To assuage some of the sorrow in their hearts and the horror in their memories, an agreement to adjust for them in their new country the values of their lands, homes, shops and other property left behind in the old country would relieve some of the tension between the two peoples and add to the productive energies and morale of both nations.

37. The co-operative spirit, enhanced by a settlement of the Kashmir dispute, would also likely facilitate the settlement of the dispute over rivers and canals. This dispute is another obstacle in the way of the co-operation of India and Pakistan in the development of a programme for the maximum use of the water resources to the advantage of both. Too much the waters from the hills and mountains wash away the precious topsoils, pile up the silt in the rivers, and go their wasteful way to the sea. The river valley systems can be co-operatively developed for the storing of vast water resources, conservation of the soils, irrigation and reclamation of the lands for the production of foods and fibres and for the generation of power to meet the urgent needs of the peoples of the whole sub-continent. Out into the waste places and up the hillsides would move the mills and factories with their creative power, and down from the hills would come tumbling the rivers for the electrification of civilization, cleanly charged with the potentials for the production of foods, fibres, goods, books, leisure, culture and something more of the good life for the further self-development of the high natural and spiritual capacities of the people of India and Pakistan.

38. During the past several months, along with my task of finding out the present differences between the two nations over Kashmir, I have been trying to find out their historic differences in fundamental ideas and ways of life. I have read through scores of books and piles of related material, talked with many people in my line of duty and observed the life and scenes about me. I have, within the narrow limits of my time, my ability and opportunity, tried to dig deep into the centuries to find the origin and depth of these differences.

39. Though I am still in the midst of explorations, even the fragments of my findings move me to say that it is important for the peoples of the sub-continent and the world that every effort should be made promptly

36. L'absence d'un règlement relatif à la question des biens des personnes évacuées crée chez des millions d'individus, ainsi que dans leurs familles et parmi leurs amis, l'impression profonde d'avoir subi un tort et une injustice, ce qui porte atteinte à l'énergie créatrice et aux espoirs des deux peuples. Ces réfugiés, qui ont échappé au massacre religieux, qui ont été arrachés à leurs terres, qui se sont croisés maintes fois au cours de leur migration d'un pays à l'autre, ont demandé aux deux pays de faire des efforts héroïques en vue de leur réadaptation. Pour soulager en partie la peine qui les afflige et effacer les horreurs présentes à leur mémoire, il conviendrait de conclure un accord qui ait pour effet de leur donner dans leur nouveau pays une compensation pour les terres, maisons, commerces et autres biens qu'ils ont abandonnés dans leur ancien pays; ainsi se trouverait atténuée en partie la tension existant entre les deux peuples, et fortifiés l'énergie créatrice et le moral des deux pays.

37. L'esprit de collaboration, stimulé par un règlement du différend relatif au Cachemire, faciliterait sans doute également le règlement du différend relatif aux fleuves et aux canaux. Ce différend est un autre obstacle à la collaboration nécessaire entre l'Inde et le Pakistan pour l'établissement d'un programme en vue de l'emploi maximum des ressources fluviales au profit des deux parties. Il arrive trop fréquemment qu'en descendant des collines et des montagnes les eaux emportent les sols de surface les plus précieux, ensablent les cours d'eau et poursuivent ainsi leur course destructrice jusqu'à la mer. Par un commun effort, les bassins fluviaux peuvent être mis en valeur pour l'accumulation de vastes ressources hydrauliques, pour la conservation des sols, pour l'irrigation et la régénération des terres en vue de la production de cultures alimentaires et industrielles et pour la production d'énergie électrique permettant de satisfaire les besoins pressants des populations de la péninsule toute entière. On verrait les usines et les fabriques s'installer avec toute leur puissance créatrice dans les régions aujourd'hui stériles et au flanc des collines; les cours d'eau descendraient du haut des montagnes apporter les bienfaits de l'électricité et tout ce que celle-ci promet pour la production de denrées alimentaires, de fibres, de marchandises, de livres, pour les loisirs, la culture et autres avantages d'une vie heureuse qui permettraient aux peuples de l'Inde et du Pakistan de développer plus encore les très grandes aptitudes naturelles et spirituelles dont ils sont doués.

38. Au cours des derniers mois, tout en cherchant à découvrir les divergences qui opposent actuellement les deux pays à propos du Cachemire, j'ai essayé de découvrir aussi les différences historiques qui existent entre eux en ce qui concerne les principes fondamentaux et le mode de vie. J'ai lu des dizaines et des dizaines de livres, étudié des monceaux de documentation, parlé avec un grand nombre de personnes dans le cadre de mes fonctions et observé la vie et les réactions autour de moi. Compte tenu du temps dont je disposais, de mes propres capacités et des circonstances, je me suis efforcé de remonter dans le plus lointain passé pour découvrir l'origine et l'ampleur de ces différences.

39. Bien que je sois encore plongé dans ces recherches, les constatations que j'ai faites, si fragmentaires soient-elles, me poussent à déclarer qu'il importe pour les peuples de la péninsule et du monde en général que les

by the two Governments and by the United Nations to settle this crucial dispute between the two peoples. Despite all the history, experience and hopes which the two peoples have long had in common, a present crucial dispute too long unsettled might become so heavily charged as to connect the currents of present differences with the high potentials of profound historic differences. An unsettled dispute over Kashmir must not be allowed to overpread and engulf two nations in the horrors of fratricidal strife. Disputes dragging along over demilitarization in one State must not be allowed to drift into an unintended catastrophe for a whole sub-continent. A local spark must not become a global conflagration. It would be tragic for all peoples for the conditions on the sub-continent either to drift or to explode into war, which would be ruinous for both nations and disastrous for the world.

40. The damaging results of unsettled disputes and the vast human needs of hundreds of millions of the people of the two nations emphasize the need in the mind and hearts of men and women of good will in both India and Pakistan for a settlement of this most crucial dispute. Furthermore, the mutually destructive fears, bitter memories and profound differences make imperative the finding of moral substitutes through the development of projects for creative international co-operation between the two peoples. International conferences between leaders and representatives of the two peoples can promote the co-operative development of water resources, hydro-electric power, economic programmes, scientific research, health projects, university exchange, intercollegiate sports, youth conferences, women's associations, civic clubs and every other fundamental field of international co-operation for a freer and fairer life. With full and final acceptance of each other's national independence and with full loyalty to their own high spiritual heritage and indigenous ways of life, the two peoples have opportunities for the needed positive programmes of co-operation as various as the life of the people on the long peninsula between the seas, as wide in scope as the vast sub-continent, as annual as the monsoons and as high as the mountains from which come the waters of life for the people.

41. An agreement on the provisions for the demilitarization of the State of Jammu and Kashmir may provide the example of international co-operation for peace for which the peoples of the world hope in their day's work and pray in the sanctuary of their hearts. The leaders and the peoples of India and Pakistan want peace. Yet these two great peoples are turned from a larger realization of their far-visioned programmes by fears of possible war on the sub-continent. The great masses of the people of the British Commonwealth, the

deux gouvernements et l'Organisation des Nations Unies fassent rapidement tout ce qui est en leur pouvoir pour régler ce différend fondamental. En dépit de tous les siècles d'histoire, d'expérience et d'espoirs que les deux peuples ont en commun, un différend aussi capital, s'il tarde à être réglé, risque d'envenimer les divergences actuelles en y ajoutant tout le poids des différences profondes qui se sont accumulées au cours de l'histoire. Il faut empêcher qu'en restant sans solution un différend relatif au Cachemire n'entraîne les deux pays dans les horreurs d'une lutte fratricide. Il faut empêcher que des différends qui se prolongent au sujet de la démilitarisation dans un Etat comme celui de Jammu et Cachemire se transforment contre la volonté de tous en une catastrophe pour l'ensemble de la péninsule. Il ne faut pas qu'une étincelle locale entraîne une conflagration générale. Ce serait une tragédie pour tous les peuples si la situation qui existe dans la péninsule se transformait progressivement ou brutalement en une guerre dont les effets seraient désastreux tant pour les deux pays que pour le monde.

40. Les conséquences néfastes qu'entraînent des différends non réglés et les besoins immenses de centaines de millions d'individus dans les deux pays ne font que rendre plus urgente dans l'esprit et dans le cœur des hommes et des femmes de bonne volonté, à la fois dans l'Inde et au Pakistan, la nécessité de régler ce différend des plus importants. En outre, l'existence de craintes destructives pour les uns et les autres, de souvenirs amers et de divergences profondes exige de façon impérieuse que l'on trouve de nouveaux stimulants d'ordre moral en mettant au point des plans en vue d'une collaboration internationale fructueuse entre les deux peuples. L'organisation de conférences internationales entre les chefs et les représentants des deux peuples peut favoriser la mise en valeur commune des ressources hydrauliques, la production d'énergie hydro-électrique, l'exécution de programmes économiques, la poursuite de recherches scientifiques, l'application de programmes sanitaires, les échanges universitaires, la compétition sportive parmi les étudiants, l'organisation de conférences de la jeunesse, d'associations féminines et de clubs civiques et contribuera aux progrès et à l'instauration d'une vie plus libre et plus belle dans tous les autres grands domaines de la coopération internationale. En acceptant pleinement et sans réserve l'indépendance nationale de l'autre partie et en restant fidèles aux hautes valeurs de leur propre héritage spirituel et de leur mode de vie particulier, les deux peuples auront l'occasion de réaliser le programme nécessaire de collaboration positive qui sera aussi varié que la vie des populations de cette longue péninsule située entre les mers, qui aura une portée aussi vaste que ces immenses régions, un caractère aussi régulier que les moussons et qui sera aussi élevé que les montagnes d'où les populations reçoivent les eaux nécessaires à leur existence.

41. La conclusion d'un accord sur les dispositions à prendre pour démilitariser l'Etat de Jammu et Cachemire fournirait la preuve que la coopération internationale peut assurer la paix à laquelle tous les peuples aspirent chaque jour, dans leur vie courante, et pour laquelle chacun prie au plus profond de son cœur. Les dirigeants et les populations de l'Inde et du Pakistan veulent la paix. Et pourtant la crainte de voir éclater une guerre dans la péninsule détourne ces deux grands peuples de pousser plus avant la réalisation de leurs

Soviet Union, the United States and all the other nations of the world want peace. Nevertheless a billion and a half people in two opposing worlds are turned from a larger fulfilment of their humane programmes by the fears of a third world war.

42. The intellectual, political and spiritual leaders of India and Pakistan have the most strategic opportunity, through the settlement of a complex and stubborn dispute, to give to the United Nations and to the peoples of the world a desperately needed example of international co-operation for freedom, self-determination and peace.

43. The United Nations, with all its growing pains and frustrations, is the only international body for the settlement of the most difficult international disputes. The failure of peaceful settlement of such deep disputes has involved the world in tragedies too terrible to risk again. The United Nations, with all its defects, is nevertheless, with its multilateral procedures for the peaceful settlement of complex disputes, still the best hope of the peoples for peace.

44. The call comes to the peoples and the leaders of India and Pakistan not only from the United Nations but also from the homes and the common life and hopes of hundreds of millions of human beings all over the earth who toil in the fields and factories, people in the villages, towns and cities, mothers and fathers in homes, refugees without homes, sons and daughters dreaming of homes of their own, children in schools and without schools and the un-numbered millions of human beings disinherited by war and hate. The call comes from the people of our common human family around the earth who hope for homes and work in freedom and peace for themselves and their children.

45. On the vast Asian peninsula between the seas guarded by the highest mountains on this earth, developed one of the most advanced ancient civilizations of prehistoric times. Out of the basic Dravidian-Indo-Aryan stocks with Greco-Scythian, Arab, Persian, Turco-Afghan, Moghul and British elements and influences, have developed the peoples of India and Pakistan. The Portuguese, the Dutch, the French and more especially the British made the sub-continent an interdependent part of the great commercial revolution by which the new lands of America and the old lands of India and the East became the mighty pivots upon which the medieval turned to the modern world. The Hindu epics, traditions and folk dramas, the Koran, the Islamic traditions, the assimilations of great religions; the values and treasures of great languages and literatures; the principles of the common law and the fundamental rights of the common man, the struggles of the peoples on that sub-continent, on the foundations of their own ancient spiritual heritage, for the principles of civil liberties, federalism and parliamentary government, of the basically humane people against

vastes programmes. Les masses innombrables que représentent les peuples du Commonwealth britannique, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union soviétique et de toutes les autres nations veulent la paix. Cependant la crainte d'une troisième guerre mondiale empêche un milliard et demi de citoyens, divisés en deux camps, de réaliser pleinement leurs programmes humanitaires.

42. Les chefs intellectuels, politiques et spirituels de l'Inde et du Pakistan ont aujourd'hui l'occasion la plus remarquable de donner aux Nations Unies et aux populations du globe, en réglant un différend complexe et ardu, la preuve, dont le besoin se fait désespérément sentir, que la collaboration internationale peut assurer la liberté, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la paix.

43. Malgré ses difficultés et ses déboires croissants, l'Organisation des Nations Unies est le seul organe international capable d'assurer le règlement des différends internationaux les plus ardu. Parce qu'il n'a pas été possible autrefois de régler pacifiquement de graves différends de ce genre, le monde a été plongé dans des catastrophes si terribles qu'on ne peut maintenant courir le risque de les voir se renouveler. Malgré toutes ses imperfections, l'Organisation des Nations Unies reste, grâce aux méthodes multilatérales de règlement pacifique de différends complexes qu'elle peut mettre en œuvre, le plus grand espoir de paix des peuples.

44. L'appel adressé aux peuples et aux dirigeants de l'Inde et du Pakistan ne vient pas seulement des Nations Unies mais encore du foyer de chacun, de la vie quotidienne et des espérances de centaines de millions d'êtres humains de toutes les parties du globe qui travaillent dans les champs et dans les usines, de personnes qui vivent dans les grandes villes ou dans des hameaux, de pères et de mères qui ont leur foyer, de réfugiés sans abri, d'enfants, fils ou filles, qui rêvent d'avoir leur propre foyer, des écoliers et d'enfants sans école, d'innombrables millions d'êtres humains que la guerre et la haine ont laissés dans le dénuement. L'appel vient de tous les membres de la famille humaine qui, de tous les points du monde, désirent avoir un foyer et travailler pour eux-mêmes et leurs enfants, dans la paix et la liberté.

45. Sur cette vaste péninsule d'Asie qui s'étend entre les océans et les montagnes les plus hautes du globe a pris naissance l'une des anciennes civilisations les plus développées des temps préhistoriques. Les peuples de l'Inde et du Pakistan ont pour origine principale la souche dravidienne-indo-aryenne, qui a eu l'apport d'éléments et d'influences gréco-scythes, arabes, persans, turco-afghans, mogols et britanniques. Les Portugais, les Hollandais, les Français et surtout les Britanniques ont fait participer la péninsule à la grande révolution commerciale au cours de laquelle les territoires neufs de l'Amérique et les territoires anciens de l'Inde et de l'Orient sont devenus les robustes pivots de l'évolution du monde médiéval vers le monde moderne. Les légendes, les traditions et les drames populaires hindous, le Coran, les traditions islamiques, l'assimilation de grandes religions, les valeurs et les trésors de langues et de littératures de premier plan, les principes du droit non écrit et les droits fondamentaux de l'homme, les luttes de peuples qui s'appuient sur l'héritage de leur passé pour faire appliquer les principes des libertés civiles, le fédéralisme et le gouvernement, sur la

whose imperial rule the peoples of the sub-continent struggled — all are now combined together in the ancient heritage and fresh hopes of the great peoples of India and Pakistan.

46. From the heritage and hopes, life and struggles of these peoples, great leadership has developed from the times of Ashoka to Gandhi and Nehru and from the days of Akbar to Jinnah and Liaquat Ali Khan. Out of the crossing of ancient faiths and modern science, old customs and modern democracy, frustrations and hopes, patient sufferings and victorious struggles in great causes, have developed some of the noblest spirits of our time, always overburdened, sometimes baffled but never daunted on that sub-continent as they grapple with the problems of poverty, hunger, disease, illiteracy, religious intolerance, caste, class and exploitation of untold millions of people struggling toward a higher freedom.

47. On the southern sub-continent of Asia and in many lands east and west, men and women of good will are working and hoping through the long days and nights, against the desperate hours of a darkening age, to redirect the possibilities of the self-destruction of civilization to the potentialities of creative co-operation of nations in a great adventure of the human spirit through the United Nations, pioneering along the far frontiers of the vast wilderness of our yet unmastered civilization.

48. As a key part of this forward movement of freedom, an agreement on the provisions for the actual demilitarization of the State of Jammu and Kashmir, by preparing the way for a free and impartial plebiscite and the self-determination of the people, would prepare the way for the settlement of other disputes and the larger co-operation of the Governments and peoples of India and Pakistan; it would strengthen the democratic and moral ties of the Indonesian, Southern Asian, North African, South-eastern European and Mediterranean world, not as a bloc but as a spiritual force for freedom and peace, and might bring about a reorientation of the relations of East and West for a decisively human turn in the tragic history of our times.

49. The great leadership of the peoples of India and Pakistan, by the settlement of this crucial dispute, might set in motion a spiritual chain reaction which, we pray, would encompass the earth with the moral power of mankind in behalf of human freedom, the self-determination of people and the co-operation of nations for the peace of the world.

50. Through the settlement of the Kashmir dispute, through the mutual respect for the national independence and high values of both peoples by both peoples, and through the co-operation of both nations in their far-visioned educational, agricultural, industrial, social, scientific, medical and humane programmes for

base parlementaire, d'hommes foncièrement généreux, dont les populations de la péninsule ont cherché à secouer le joug impérial, tous ces éléments se trouvent maintenant réunis dans l'héritage du passé et les espérances nouvelles des grands peuples de l'Inde et du Pakistan.

46. De l'héritage, des espérances, de la vie et des luttes de ces peuples a surgi une élite de chefs depuis Ashoka jusqu'à Gandhi et Nehru, depuis l'époque d'Akbar jusqu'à celle de Jinnah et de Liaquat Ali Khan. De la rencontre des croyances anciennes et de la science moderne, des vieilles coutumes et de la démocratie d'aujourd'hui, des désillusions et des espoirs, des souffrances patientes et des luttes victorieuses pour la défense de nobles causes, sont nés certains des plus nobles esprits de notre temps qui, toujours écrasés par leur tâche, parfois déçus mais jamais découragés, ont lutté dans ces pays contre la pauvreté, la famine, la maladie, l'analphabétisme, l'esprit de caste et de classe, et l'exploitation de millions et de millions d'êtres humains à la recherche d'une plus grande liberté.

47. Dans cette partie méridionale de l'Asie comme dans bien d'autres pays de l'Orient et de l'Occident, des hommes et des femmes de bonne volonté luttent, avec espoir, nuit et jour, pour que l'avenir soit moins sombre, pour qu'au lieu d'être orientés vers l'auto destruction, les moyens dont dispose la civilisation servent, grâce à la coopération créatrice des nations, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies, à une grande aventure de l'esprit humain, s'avançant vers les inconnus lointains de notre civilisation sur laquelle nous n'avons pas encore établi notre empire.

48. La conclusion d'un accord sur les dispositions à prendre pour démilitariser effectivement l'Etat de Jammu et Cachemire constituerait un élément essentiel de ce mouvement vers la liberté car, en préparant la voie à un plébiscite libre et impartial et à l'autonomie des populations intéressées, cet accord préparerait aussi le règlement des autres différends et une collaboration plus étroite entre les gouvernements et les populations de l'Inde et du Pakistan; il renforcerait les liens démocratiques et moraux qui unissent les peuples d'Indonésie, d'Asie méridionale, d'Afrique du Nord et de l'Europe du Sud-Est au monde méditerranéen pour en faire non un bloc mais une force spirituelle militant pour la liberté et la paix; il pourrait modifier la nature des relations entre l'est et l'ouest, orienter dans une direction véritablement humaine l'histoire tragique de notre époque.

49. L'impulsion que pourraient donner les peuples de l'Inde et du Pakistan en réglant leurs différends essentiels pourrait provoquer dans le domaine spirituel une réaction en chaîne que nous voudrions voir exercer sur le monde entier, une influence qui serait celle de la puissance morale de l'humanité agissant en faveur de la liberté humaine, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de la collaboration des nations pour l'établissement de la paix dans le monde.

50. En pensant au règlement du différend relatif au Cachemire, au respect par les deux peuples de l'indépendance nationale et des nobles valeurs de chacun, à la coopération des deux pays dans leurs vastes et audacieux programmes éducatifs, agricoles, industriels, sociaux, scientifiques, médicaux et humanitaires, qui

the equal opportunity, the more abundant and spiritual life of all their people, may I readapt, in a spirit of brotherhood with both great peoples, a hope which I once expressed for my own beloved country.

51. May India and Pakistan be nations in which, in the larger fulfilment of their own ancient heritage and youthful hopes, in response to their own great leaders, the people more and more become brothers in the sight of God and in the human heart; where the lowest and the highest and all the people equally together have the freedom to struggle for a higher freedom; where life is made richer by the vigour and variety of the differences of the people; where the answer to error is not terror, and the response to a difference in religion, race, colour, economic condition or social status is not discrimination, exploitation or intimidation. Where and when men are free, the way of progress is not subversion, the respect for the past is not reaction, and the hope of the future is not revolution; where the majority is without tyranny and the minority without fear, all people have hope for freedom, peace and brotherhood in the long human pilgrimage, under God, toward one world neighbourhood of human brotherhood.

52. An agreement regarding the provisions for the demilitarization of the State of Jammu and Kashmir would be one decisive step toward the fulfilment of this long hope, to which India and Pakistan and the nations of the world are committed by the noble principles of the Charter of the United Nations.

53. The PRESIDENT: I wish to thank Mr. Graham for his comprehensive statement, which certainly has clarified many points referred to in his report. I am sure that I am expressing the feelings of the Security Council in stating our appreciation of his sincere, earnest and intelligent efforts for the accomplishment of the mission with which he was entrusted by the Security Council resolution of 30 March 1951.

54. I believe that the members of the Security Council will want a certain amount of time to think over the recommendations set forth by Mr. Graham and to obtain instructions from their governments on the various points covered by the report, which deserves the closest study and consideration.

55. If there are no objections, I should like to propose that we adjourn now and resume discussion of this item as soon as practicable in Paris. I shall keep in touch with the members of the Security Council in order to be able to fix a date for our next meeting on this item. Mr. Graham will be available in Paris for any further clarification of the report and for the prosecution of the mission with which he was entrusted under the Security Council resolution of 30 March 1951.

56. The Security Council will meet tomorrow morning at 10.30 for the resumption of the discussion on the Anglo-Iranian Oil Company case.

visent à donner à toutes les populations des possibilités égales et une vie spirituelle plus riche, je tiendrais à formuler à nouveau, dans un esprit de fraternité à l'égard de ces deux grands peuples, un vœu que j'ai une fois déjà exprimé pour mon pays bienaimé.

51. Puissent l'Inde et le Pakistan être des nations où, en rendant plus réels l'héritage du passé et leurs jeunes espoirs et répondant à l'appel de leurs nobles chefs, les peuples deviennent de plus en plus fraternels devant Dieu et dans leur cœur d'homme; où les plus humbles comme les plus haut placés et où tous également soient libres de lutter pour une plus grande liberté, où la vigueur et la variété des différences qui existent entre les peuples feront la vie plus riche, où l'on ne répondra pas à l'erreur par la terreur et où, à des différences de religion, de race, de couleur, de situation économique ou sociale, on ne répondra pas par la discrimination, l'exploitation ou l'intimidation, où, lorsque les hommes sont libres, la voie du progrès n'a rien de subversif, où le respect du passé n'est pas la réaction, où l'espoir de l'avenir n'est pas la révolution, où la majorité n'exerce aucune tyrannie, où la minorité est sans crainte, où tous les peuples espèrent que le long pèlerinage humain conduisant, avec l'aide de Dieu, vers un monde de fraternité humaine, se déroulera dans la liberté, la paix et la fraternité.

52. Un accord sur les dispositions relatives à la délimitation de l'Etat de Jammu et Cachemire serait un pas décisif dans la voie de la réalisation de cet espoir depuis longtemps entretenu dont l'Inde, le Pakistan et tous les pays du monde se doivent de faire une réalité pour suivre les nobles principes de la Charte des Nations Unies.

53. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Je voudrais remercier M. Graham de son exposé détaillé qui a certainement éclairci de nombreux points mentionnés dans son rapport. Je suis sûr d'interpréter les sentiments du Conseil de sécurité en lui exprimant notre gratitude pour les efforts sincères, sérieux et intelligents qu'il a déployés dans l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée par la résolution du Conseil de sécurité en date du 30 mars 1951.

54. Je crois que les membres du Conseil de sécurité voudront disposer d'un certain délai pour réfléchir aux recommandations formulées par M. Graham et pour obtenir les instructions de leurs gouvernements sur les divers points soulevés dans ce rapport, qui mérite de faire l'objet d'une étude et d'un examen approfondis.

55. S'il n'y a pas d'objections, je propose d'ajourner la séance et de reprendre le débat sur ce point à une date aussi rapprochée que possible, à Paris. Je me tiendrai en contact avec les membres du Conseil de sécurité afin de pouvoir fixer la date de notre prochaine séance sur ce point. M. Graham sera à Paris et pourra donc fournir tous nouveaux éclaircissements au sujet du rapport de la poursuite de la mission qui lui a été confiée en vertu de la résolution du Conseil de sécurité en date du 30 mars 1951.

56. Le Conseil de sécurité se réunira demain matin, à 10 h. 30, pour reprendre l'examen de la question de l'Anglo-Iranian Oil Company.

SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA — ARGENTINE
Editorial Sudamericana S.A., Calle Alsina 500, Buenos Aires.

AUSTRALIA — AUSTRALIE
H. A. Goddard (Pty.), Ltd., 255a George Street, Sydney, N.S.W.

BELGIUM — BELGIQUE
Agence et Messageries de la Presse S.A., 14-22 rue du Persil, Bruxelles.
W. H. Smith & Son
71-75 Boulevard Adolphe-Max, Bruxelles.

BOLIVIA — BOLIVIE
Libreria Cientifica y Literaria, Avenida 16 de Julio 216, Casilla 972, La Paz

BRAZIL — BRÉSIL
Livreria Agir, Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

CANADA — CANADA
The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto.

CEYLON — CEYLAN
The Associated Newspapers of Ceylon, Ltd., Lake House, Colombo.

CHILE — CHILI
Libreria Ivens, Calle Moneda 822, Santiago.

CHINA — CHINE
The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Road, Shanghai.

COLOMBIA — COLOMBIE
Libreria Latina Ltda., Apartado Aéreo 4011, Bogotá.

COSTA RICA — COSTA-RICA
Tres Hermanos, Apartado 1313, San José.

CUBA
La Casa Belga, René de Smedt, O'Reilly 455, La Habana.

CZECHOSLOVAKIA — TCHECOSLOVAQUIE
Československý Spisovatel Národní Třída 9, Praha 1.

DENMARK — DANEMARK
Einar Munksgaard, Nørregade 6, København.

DOMINICAN REPUBLIC — REPUBLIQUE DOMINICAINE
Libreria Dominicana, Calle Mercedes No. 49, Apartado 656, Ciudad Trujillo.

ECUADOR — EQUATEUR
Muñoz Hermanos y Cia., Plaza del Teatro, Quito.

EGYPT — EGYPTÉ
Librairie "La Renaissance d'Egypte," 9 St. Adly Pasha, Cairo.

EL SALVADOR — SALVADOR
Manuel Navas y Cia., "La Casa del Libro Barato" 1a Avenida sur num. 37, San Salvador.

ETHIOPIA — ETHIOPIE
Agence Ethioptienne de Publicité, Box 8, Addis-Abeba.

FINLAND — FINLANDE
Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE
Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris V.

GREECE — GRECE
"Eleftheroudakis," Librairie Internationale, Place de la Constitution, Athènes.

GUATEMALA
Goubaud & Cia. Ltda. 5a Avenida sur num. 28, 2 do Piso, Guatemala City

HAITI
Max Bouchereau, Librairie "A la Caravelle," Boite postale 111-B, Port-au-Prince.

HONDURAS
Libreria Panamericana, Calle de la Fuente, Tegucigalpa.

ICELAND — ISLANDE
Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar Austurstreti 18, Reykjavik.

INDIA — INDE
Oxford Book & Stationery Co., Scindia House, New Delhi.

INDONESIA — INDONESIE
Jajasan Pembangunan, Gunung Sahari 84, Jakarta.

IRAQ — IRAK
Mackenzie's Bookshop, Booksellers and Stationers, Baghdad.

IRAN
Ketab-Khaneh Danesh, 293 Saadi Avenue, Teheran.

IRELAND — IRLANDE
Hibernian General Agency Ltd., Commercial Buildings, Dame Street, Dublin.

ISRAEL
Leo Blumstein, P.O.B. 4154
35 Allenby Road, Tel-Aviv.

ITALY — ITALIE
Colibri S.A., Via Chiossetto 14, Milano.

LEBANON — LIBAN
Librairie universelle, Beyrouth.

LIBERIA
J. Momolu Kamara, Gurley and Front Streets, Monrovia.

LUXEMBOURG
Librairie J. Schummer, Place Guillaume, Luxembourg.

MEXICO — MEXIQUE
Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, Mexico, D. F.

NETHERLANDS — PAYS-BAS
N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

NEW ZEALAND — NOUVELLE-ZELANDE
United Nations Association of New Zealand, G.P.O. 1011, Wellington.

NICARAGUA
Dr. Ramiro Ramirez V., Agencia de Publicaciones, Managua, D. N.

NORWAY — NORVEGE
Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN
Thomas & Thomas, Fort Mansion, Frere Road, Karachi.
Publishers United Limited, 176 Anarkali, Lahore.

PANAMA
José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Plaza de Arango, Panamá.

PERU — PEROU
Libreria Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.

PHILIPPINES
D. P. Pérez Co., 132 Riverside, San Juan, Rizal.

PORTUGAL
Livreria Rodrigues 186, Rua Aurea, 188, Lisboa.

SWEDEN — SUÈDE
C. E. Fritze's Kungl. Hofbokhandel A-B Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND — SUISSE
Librairie Payot S.A., Lausanne, Genève, Buchhandlung Hans Rauhhardt, Kirchgasle, 17, Zurich 1.

SYRIA — SYRIE
Librairie Universelle, Damas.

THAILAND — THAILANDE
Pramuan Mit Ltd., 55, 57, 59 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

TURKEY — TURQUIE
Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA — UNION SUD-AFRICAINE
Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd. P.O. Box 724, Pretoria.

UNITED KINGDOM — ROYAUME-UNI
H.M. Stationery Office, P. O. Box 569, London, S.E. 1 (and at H.M.S.O. Shops at London, Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh, and Manchester).

UNITED STATES OF AMERICA — ETATS-UNIS D'AMERIQUE
International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, New York.

URUGUAY
Oficina de Representación de Editoriales, Prof. Héctor O'Elia, Av. 18 de Julio 1333, Esc. 1, Montevideo.

VENEZUELA
Escritorio Pérez Machado, Conde a Piñango 11, Caracas.

YUGOSLAVIA — YUGOSLAVIE
Drzavno Produzeca Jugoslovenska Knjiga, Marsala Tita 23-11, Beograd.

United Nations publications can further be obtained from the following booksellers:

GERMANY — ALLEMAGNE
Buchhandlung Elwert & Meurer, Hauptstrasse, 101, Berlin-Schöneberg.
W. E. Saarbach, Frankenstrasse, 14, Köln-Junkersdorf.
Alexander Horn, Spiegelgasse, 9, Wiesbaden.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to: Sales and Circulation Section, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations Office, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

AUSTRIA — AUTRICHE
B. Wüllerstorff, Waagplatz, 4, Salzburg.

JAPAN — JAPON
Maruzen Co., Ltd., 6 Tori-Nichome Nihonbashi, Tokyo Central.

Les publications des Nations Unies peuvent également être obtenues aux adresses ci-dessous:

SPAIN — ESPAGNE
Organización Técnica de Publicidad y Ediciones, Salnz de Baranda 24, Madrid.
Libreria Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Nations Unies, New-York (Etats-Unis) ou à la Section des ventes, Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).

[51-B]